

La rentrée de l'Ecole de Musique de l'Ozon

L'équipe pédagogique de l'EMO sera présente sur les forums des associations des communes de la CCPO et de Solaize pour répondre à toutes vos questions.

Les permanences d'inscriptions auront lieu :

- Le mardi 14 et le mercredi 15 septembre de 17h à 20h.
- Les réinscriptions se feront comme chaque année par courrier.

L'Ecole de Musique de l'Ozon (EMO) regroupe les communes de la CCPO, Sérézin-du-Rhône, Communay, Ternay, Simandres et Saint-Symphorien-d'Ozon ainsi que Solaize par voie de convention.

Un suivi adapté pour faire ses premiers pas en musique et sur scène.

A l'Ecole de Musique de l'Ozon, le système d'évaluation des connaissances solfègiques et instrumentales se fait par cycles et permet donc une appréciation plus souple et différenciée du niveau de chacun des élèves. L'EMO multiplie également les possibilités d'expression publique indispensables à la concrétisation du travail accompli, à travers différents concerts, soirées musicales, auditions de classes, spectacles et projets divers.

14 professeurs qualifiés ont la charge de cet enseignement musical et ils guident avec compétence et beaucoup d'attention les pas de leurs élèves vers les joies de la musique.

•

L'enseignement :

- L'éveil musical : destiné aux enfants de grande section de maternelle et CP. Il permet de découvrir le monde sonore, par le chant, le geste, l'écoute, le jeu...

- La formation musicale : Pour les enfants sachant lire et écrire. Enseignement théorique essentiel à une bonne pratique instrumentale

- La pratique collective d'un instrument : La pratique collective est enrichissante de par sa

transversalité, son ouverture aux autres et par l'écoute qu'elle impose.

•

Les disciplines proposées

- Accordéon
- Batterie
- Clarinette
- Flûte traversière
- Guitare classique
- Guitare électrique
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Violon
- Violoncelle
- Chant

•

L'expression :

Les siestes musicales : Réalisées en partenariat avec la médiathèque de Solaize, elles permettent de créer une passerelle entre le monde littéraire et musical (mise à disposition de livres sur le thème choisi...) 2 à 3 fois par an le mercredi après midi, les siestes offrent la possibilité aux élèves de se produire dans un lieu inhabituel.

Les soirées musicales : Quelque soit l'instrument pratiqué, ces soirées sont des scènes ouvertes à chaque musicien, désireux de jouer ses derniers morceaux appris.

Les auditions de classes : Les auditions sont des projets de classes conçus et produits par chaque classe de l'école de musique.

Les concerts : Au nombre de trois, ils clôturent chaque trimestre :

Concert de Noël : Projet et mise en scène (1er trimestre)

Concert des ensembles réservé aux ensembles et orchestres de l'école (2ème trimestre)

Concert de fin d'année de l'école (3ème trimestre)

EMO Contact :

1, rue du Stade

69360 Saint-Symphorien-d'Ozon

David Thevenon - Responsable pédagogique

Tél. 04 78 02 93 68

ccpo@pays-ozon.com